

Quinzaine de déploiement

La CGT a décidé d'organiser du 19 au 31 octobre 2020, une première quinzaine de déploiement pour donner des arguments et des perspectives qui amènent des mobilisations et des luttes victorieuses.

Ciblées au plus près des salarié.es, aux portes des entreprises, des établissements et des services, ces actions doivent être des temps forts de discussions et d'échanges, relayés auprès des médias, autour de nos propositions et de nos projets alternatifs socialement et écologiquement durables.

Ce sont des moments pour articuler les revendications immédiates de protection des droits et des emplois des salarié.es, combinées avec nos propositions pour un véritable plan de rupture.

Il ne s'agit pas de faire partout et au même moment la même chose, mais à partir du vécu des salarié.es, d'échanger sur les arguments et les propositions pour construire et élargir les mobilisations.

Les Unions Départementales ont un rôle primordial à jouer de recensement des attaques et des projets afin d'articuler ces actions en lien avec les syndicats et les Fédérations.

C'est le moment également de renforcer les solidarités et les revendications fédératrices entre donneurs d'ordre et sous-traitants, entre service public et industrie, entre précaires et titulaires.

Pour réussir, la Confédération met aux services des organisations :

- Un questionnaire permettant de recenser tous les Accords de Performance Collectives (APC), de Rupture Collective Conventiionnelle (RCC) ou de licenciement (PSE) ainsi que les négociations d'Activité Partielle Longue Durée (APLD) dans chaque département ou profession.
Pour remplir le questionnaire cliquez [ICI](#)
- La note pour remplir la Carte interactive du site de la CGT pour afficher toutes vos initiatives
- Les 3 premières fiches CGT Plan de rupture
- Une note du CNTPEP permettant la mise en place de bureau d'embauche.
- Des fiches filières réalisées par le collectif confédéral Industrie (à venir) : lire le dossier [ICI](#)

La CGT doit continuer à être le fil à plomb pour répondre aux légitimes inquiétudes en matière de santé et d'emplois. Nos revendications sur la protection sociale, la conditionnalité des aides, la protection des salarié.es et le développement des services publics ont toutes leur pertinence. Elles sont à décliner autour d'initiatives locales qui auront, dans cette quinzaine de déploiement, une cohérence nationale.